

Le passé, le présent et le futur des attitudes de l'Europe en matière de protection sociale :

Principaux résultats de la 8e édition
de l'Enquête Sociale Européenne

Principaux
résultats de l'ESS

8
édition

La plupart des sociétés démocratiques se caractérisent par la mise en place d'un État-providence : des services financés par le gouvernement national et payés par les impôts qui offrent une protection financière à ses habitant-e-s. Cela peut englober une série de services comme les soins de santé, les allocations de chômage, les frais de logement et les pensions.

L'inclusion du module Welfare Attitudes in Europe dans la 8e édition (2016/2017) de l'ESS a permis d'évaluer les attitudes à l'égard de ces services dans 23 pays. La 4e édition (2008/2009) de notre enquête comprenait déjà l'essentiel de ce module. Les nouvelles données offrent l'occasion de prendre à nouveau le pouls de l'opinion publique sur le sujet, au-delà de la crise économique de 2008.

Depuis lors, de nombreux pays ont fait l'expérience des mesures d'austérité imposées par leur gouvernement et de

nombreux budgets de dépenses publiques ont stagné, diminué ou complètement disparu. Nous pouvons désormais évaluer si les restrictions financières imposées à l'État-providence dans de nombreux pays ont modifié les attitudes du public à son égard.

Ce nouveau module comprend également quelques questions posées pour la première fois, et notamment des questions permettant d'évaluer l'introduction d'un régime de revenu de base universel (RBU) et la mise en œuvre d'un dispositif de prestations sociales à l'échelle de l'Union européenne.

Comme toujours, nous saluons les efforts déployés par l'équipe de conception du questionnaire qui a rédigé ce rapport et travaillé en étroite collaboration avec l'ESS pour concevoir un module complet, pertinent, informatif et intéressant.

Rory Fitzgerald

*Directeur de l'ESS ERIC
City University de Londres*

Les auteurs du présent bulletin :

- Wim van Oorschot, Université de Louvain, Belgique
- Bart Meuleman, Université de Louvain, Belgique
- Sharon Baute, Sam Delespaul, Dimitri Gugushvili, Tijs Laenen and Federica Rossetti, Université de Louvain, Belgique
- Femke Roosma, Université de Tilbourg, Pays-Bas

En outre, les membres suivants de l'équipe centrale de l'ESS ont contribué à la conception du module Welfare Attitudes in Europe :

- Brita Dorer (GESIS – Institut de Sciences Sociales de Leibniz)
- Sarah Butt, Salima Douhou, Rory Fitzgerald, Elena Sommer et Lizzy Winstone (City University de Londres).
- Diana Zavala Rojas (Université Pompeu Fabra)

Le passé, le présent et le futur des attitudes de l'Europe en matière de protection sociale :

Principaux résultats de la 8e édition de l'Enquête Sociale Européenne

Bart Meuleman, Wim van Oorschot, Sharon Baute, Sam Delespaul, Dimitri Gugushvili, Tijs Laenen, Femke Roosma et Federica Rossetti

Préambule

Au cours des dernières décennies, l'extension de l'État-providence européen s'est trouvée considérablement remise en cause en raison d'un certain nombre de développements économiques, sociaux et politiques majeurs. Les défis à long terme ont été exacerbés par le choc de la crise bancaire en 2008, talonnée par une récession économique en 2009 et une crise budgétaire et de la dette plus durable dans de nombreux États européens.

En réaction à ces crises interconnectées, certains gouvernements européens ont mis en œuvre des programmes d'assainissement budgétaire de grande envergure, incluant d'importantes réformes de réduction des dépenses sociales ainsi que du marché du travail. D'autres pays ont lancé des programmes d'austérité générale. Dans le même temps, des conflits politiques et militaires mondiaux ont déclenché d'importants mouvements de réfugié-e-s et de migration vers l'Europe, ce qui a suscité des inquiétudes quant aux pressions supplémentaires qui pesaient sur les systèmes de sécurité sociale existants.

Dans ce contexte de crise, la nécessité et l'équité des relations solidaires sont largement débattues à travers l'Europe. Par exemple, le débat intense sur les pensions auquel nous assistons dans la plupart des pays européens (par exemple l'UE 2004) témoigne non seulement de l'évolution des intérêts de groupe liée au vieillissement de la population, mais aussi de l'évolution des points de vue concernant la solidarité entre les générations.

L'importance idéologique accrue accordée à la responsabilité individuelle se traduit par la remise en question de la solidarité des riches avec les pauvres, mais aussi, paradoxalement, par le regain d'intérêt pour l'idée d'un revenu de base. La tendance vers des politiques d'« activation » à l'échelle de l'UE, qui s'est manifestée, par exemple, par une augmentation générale des exigences en matière de périodes travaillées et des obligations accrues en matière de recherche d'emploi pour les chômeur-e-s, reflète un nouveau positionnement des attitudes à propos de la répartition des droits et des obligations entre les personnes qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur du marché du travail.

Le débat sur l'intégration des migrant-e-s dans les sociétés européennes et sur leur accès aux services sociaux est influencé dans une large mesure par les opinions quant à la protection sociale qu'ils méritent, soit des niveaux considérablement inférieurs à ceux d'autres groupes nécessiteux de la société. Enfin, un débat continu traverse l'Union européenne (UE), alimenté en grande partie par l'ampleur inégale de la crise économique qui a frappé les différents pays d'Europe.

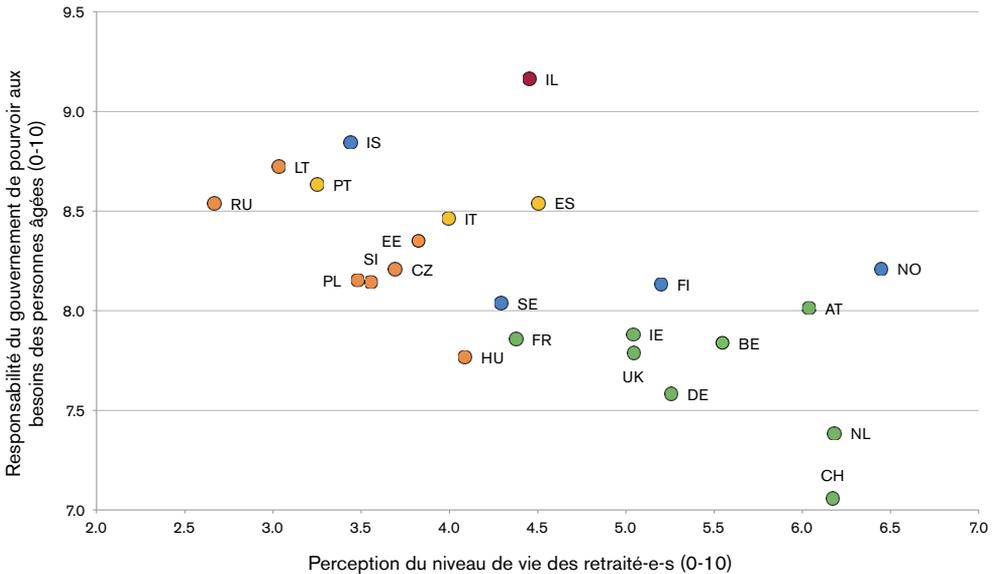
Le débat porte sur la solidarité entre Européen-ne-s et soulève la question de savoir si une politique de redistribution des citoyen-ne-s européen-ne-s les plus riches vers les plus pauvres serait nécessaire pour créer une cohésion sociale transeuropéenne et si elle serait politiquement et économiquement réalisable.

Le module Welfare Attitudes in a Changing Europe : Solidarities under Pressure de la 8e édition de l'ESS (mené en 2016/2017) permet d'éclairer scientifiquement ces débats.¹ Il reprend en partie le module Welfare Attitudes de la 4e édition de l'ESS (mené en 2008/2009), mais aborde également de nouvelles questions sur la solidarité. Ce rapport résume les attitudes de solidarité des Européen-ne-s à l'égard des groupes vulnérables, tels que les personnes âgées, les chômeur-e-s, les migrant-e-s et les pauvres, ainsi que les attitudes à l'égard de la politique sociale européenne et de l'idée d'un revenu de base universel.

Solidarité avec les personnes âgées

Depuis ses débuts, l'une des fonctions essentielles de l'État-providence a été de fournir aux personnes âgées un revenu adéquat parce qu'elles ne sont plus en mesure de travailler. Pour savoir si l'opinion publique européenne soutient toujours cette forme de solidarité intergénérationnelle face au vieillissement de la population, on a demandé s'il appartenait au gouvernement de garantir un niveau de vie convenable aux personnes âgées. Les réponses ont été enregistrées sur une échelle de 0 (ne relève pas du tout de la responsabilité du gouvernement) à 10 (relève tout à fait de la responsabilité du gouvernement).

Figure 1. Préférences en matière de responsabilité gouvernementale à l'égard des personnes âgées et évaluation de leur niveau de vie



Note : N (question E6) = 44 120 ; N (question E4) = 43 689. Les résultats sont pondérés en fonction de l'âge, du sexe et de l'éducation (pondérations post-stratification). Les couleurs indiquent la région (bleu = Europe du Nord ; vert = Europe de l'Ouest ; jaune = Europe du Sud ; orange = Europe de l'Est)

Comme le montre la figure 1, les répondant-e-s sont très favorables à une prise en charge par le gouvernement du niveau de vie des personnes âgées partout en Europe, et plus particulièrement en dehors de l'Europe occidentale, avec des scores moyens supérieurs à 8. Plusieurs raisons expliquent cette majorité écrasante. L'une des explications réside dans le fait que les pensions de vieillesse constituent une prestation presque universelle : la majorité des gens les reçoivent lors de leur départ à la retraite et s'attendent donc à bénéficier de ce régime, maintenant ou à l'avenir. Les personnes âgées sont également considérées comme méritant d'être soutenues en raison de leurs contributions antérieures à la société.

La troisième raison est liée à une préoccupation généralisée pour la qualité des conditions de vie des personnes âgées. On a également demandé aux répondant-e-s d'évaluer le niveau de vie des retraité-e-s (sur une échelle de 0 à 10). Dans les pays où les gens sont moins satisfaits du niveau de vie des retraité-e-s (en particulier en Europe du Sud et de l'Est), la base soutenant l'intervention gouvernementale en faveur des personnes âgées est plus forte.

Depuis 2008, l'attitude soutenant la prise en charge publique des personnes âgées a diminué dans 16 pays sur 20. Si la plupart de ces changements sont relativement mineurs, des baisses plus marquées de la solidarité avec les personnes âgées peuvent être observées au Royaume-Uni (baisse de 0,72 point) et en Irlande (-0,60), ainsi que dans plusieurs pays d'Europe de l'Est (Hongrie : -1,01 ; Fédération de Russie : -0,62 ; Pologne : -0,50).

Il est intéressant de noter que cet effritement de la solidarité intergénérationnelle va de pair avec une augmentation du niveau de vie des retraité-e-s : les répondant-e-s ont l'impression que les conditions de vie des retraité-es se sont améliorées et considèrent moins impérative l'intervention gouvernementale. Il est possible que la crise économique ait déplacé l'attention accordée aux personnes âgées vers d'autres groupes.

Solidarité avec les chômeur-e-s : entre conditionnalité et générosité

Au cours des dernières décennies, les régimes européens d'allocations chômage se sont caractérisés par un virage vers des politiques d'activation (Bonoli, 2010). Le droit à une aide financière en cas de chômage est devenu plus directement subordonné au respect de toutes sortes d'obligations liées au travail. Le non-respect de ces obligations peut être sanctionné par une baisse des taux de prestations ou un raccourcissement de la durée de prestations.

La légitimité de ce type de mesure d'activation a été estimée en présentant aux répondant-e-s la situation d'une *personne qui travaillait auparavant, mais qui a perdu son emploi et qui reçoit maintenant une allocation de chômage*.

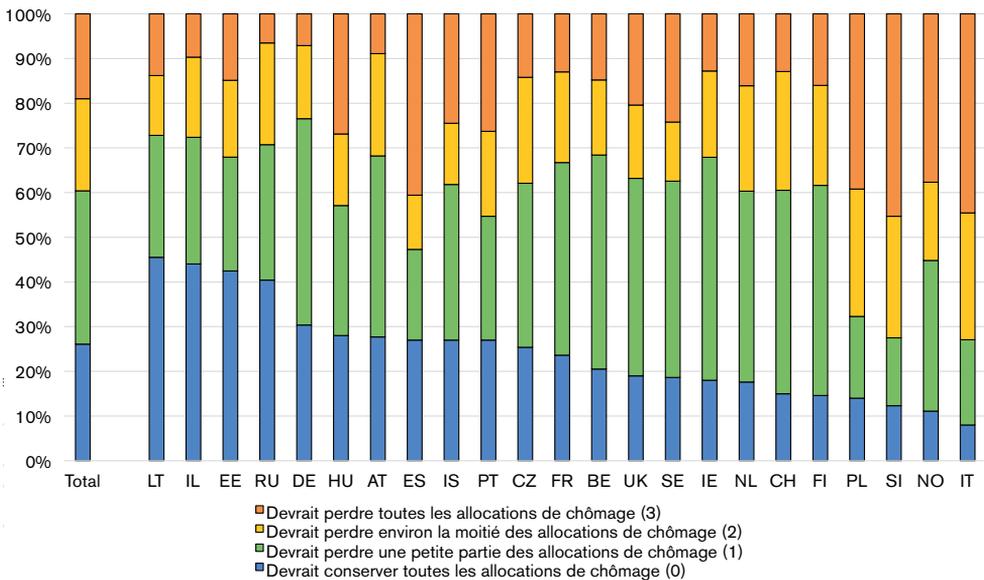
Il a été demandé aux répondant-e-s ce qui, à leur avis, *devrait arriver aux allocations de chômage de cette personne si celle-ci refusait un emploi parce qu'il était beaucoup moins bien payé que celui qu'elle exerçait auparavant*.

La figure 2 montre qu'environ un-e Européen-ne sur quatre (26,1%) estime que la personne au chômage ne devrait pas être sanctionnée et devrait pouvoir conserver l'intégralité des allocations. Alors qu'une majorité approuve l'imposition de certaines conditions, le plus grand nombre opte pour la sanction la plus douce, c'est-à-dire la réduction d'une petite partie de l'allocation (34,3%). Les sanctions plus sévères consistant à réduire les allocations de moitié ou même complètement sont préconisées par respectivement 20,6% et 19% des répondant-e-s. Cette moyenne européenne cache des variations considérables d'un pays à l'autre.

Comme le montre la figure 2, le soutien au fait de conditionner l'aide à certains critères est particulièrement élevé en Italie, en Norvège, en Pologne et en Slovaquie, et comparativement faible en Lituanie, en Israël, en Estonie et en Russie. Cependant, il n'y a pas de clivage clair entre les régions. Il est intéressant d'étudier les préférences pour la conditionnalité en parallèle avec les attitudes à l'égard des droits sociaux des chômeur-e-s (Houtman, 1997). Où se situe le point d'équilibre entre les droits et les obligations aux yeux des Européen-ne-s ?

Figure 2. Soutien en faveur de la conditionnalité des prestations sociales, par pays

Que devrait-il arriver aux allocations de chômage d'une personne qui refuse un emploi parce qu'il est beaucoup moins bien payé que celui qu'elle exerçait auparavant ?



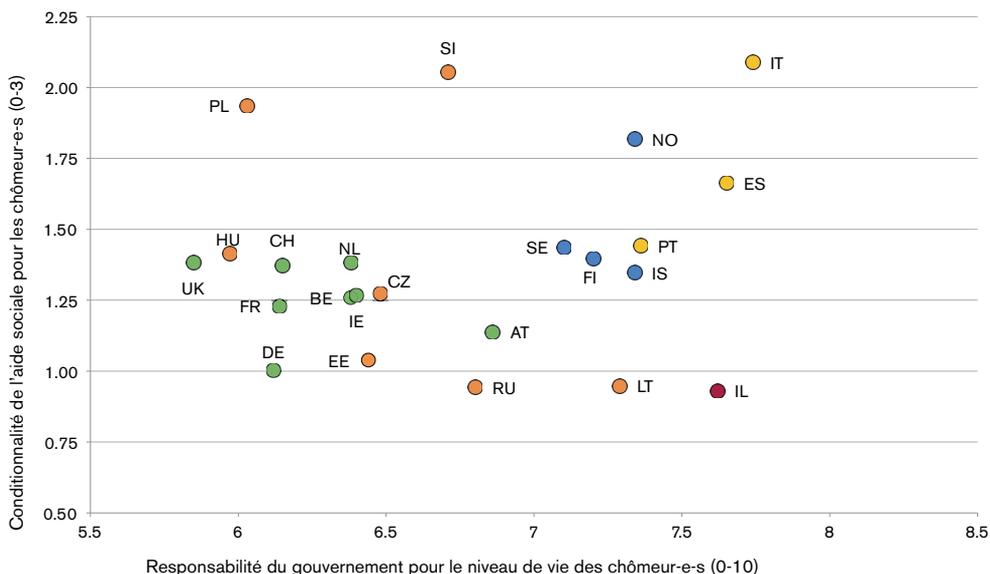
Note : N=10 712 (la question E21 de l'ESS a été posée à un sous-échantillon aléatoire de répondant-e-s). Les résultats sont pondérés en fonction de l'âge, du sexe et de l'éducation (pondérations post-stratification) ainsi que du nombre d'habitants (pondérations de la population).

La figure 3 montre le compromis privilégié entre droits et obligations par pays. En ce qui concerne les droits sociaux, on a demandé s'il appartenait au gouvernement de garantir un niveau de vie convenable aux chômeur-e-s et les réponses nationales se situent entre 5,9 et 7,7 (sur une échelle de 0 à 10). D'une manière générale, les Européen-ne-s soutiennent donc fortement l'aide sociale aux chômeur-e-s, bien que dans une mesure largement inférieure à ce qui a été constaté pour les personnes âgées (comme le montre la figure 1).

Pour les obligations, on utilise les moyennes par pays de la question sur la conditionnalité des allocations (échelle de 0 – devrait perdre toutes les allocations de chômage – à 3 – devrait conserver toutes les allocations de chômage).

Environ la moitié des pays sont regroupés dans un groupe « central », avec des scores de conditionnalité compris entre 1 et 1,5 et des scores de responsabilité gouvernementale compris entre 6 et 7.

Figure 3. Préférences en matière de générosité et de conditionnalité des prestations sociales pour les chômeur-e-s



Note : N=10 641. Les résultats sont pondérés en fonction de l'âge, du sexe et de l'éducation (pondérations post-stratification). Les couleurs indiquent la région (bleu = Europe du Nord ; vert = Europe de l'Ouest ; jaune = Europe du Sud ; orange = Europe de l'Est)

Il est intéressant de noter que les pays méditerranéens et scandinaves s'écartent de ce modèle et combinent plutôt un fort soutien aux droits sociaux avec des scores de conditionnalité relativement élevés.

L'Italie est le cas le plus extrême : les Italien-ne-s posent le plus de conditions, mais affichent aussi le plus de générosité de tous les Européen-ne-s. En Slovénie et en Pologne, les répondant-e-s soutiennent les obligations sociales de façon similaire, tout en affichant sensiblement moins de générosité. Les Polonais-e-s, en particulier, semblent plaider en faveur d'une protection des chômeur-e-s relativement faible, assortie de sanctions sévères pour les personnes qui ne respectent pas leurs obligations. L'ESS indique une tendance tout à fait inverse chez les Israélien-ne-s et les Lituanien-ne-s, qui affichent la plus grande générosité et la moindre conditionnalité de tous les Européen-ne-s.

Solidarité avec les migrant-e-s : chauvinisme social contre universalité ?

L'augmentation des mouvements de population et la récente crise des réfugié-e-s ont alimenté les débats publics sur la relation entre la migration et l'État-providence. Que pensent les habitant-e-s européen-ne-s des droits sociaux des nouveaux arrivant-e-s ? Dans le module Welfare Attitudes, on a demandé à quel moment les personnes qui émigrent d'autres pays *devraient obtenir les mêmes droits aux services et prestations sociales que les citoyen-ne-s qui vivent déjà sur place* (figure 4).

Le chauvinisme social strict, c'est-à-dire l'idée que les prestations sociales devraient être réservées à la population autochtone, est clairement une position minoritaire : seuls 9,7% des Européen-ne-s pensent que les immigrant-e-s ne devraient jamais bénéficier des mêmes droits sociaux que les autochtones (figure 4). Pourtant, la position selon laquelle les nouveaux arrivant-e-s devraient immédiatement avoir pleinement accès aux avantages et aux services est soutenue par une tout aussi petite minorité (9%).

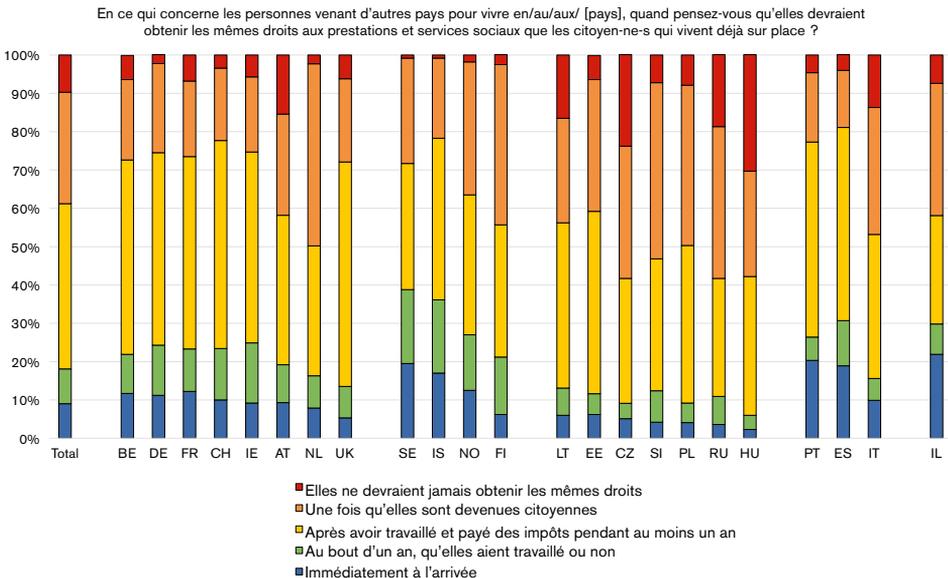
La plupart des Européen-ne-s défendent une position intermédiaire et préfèrent conditionner les droits sociaux à la citoyenneté (29,1%) ou à la résidence et au paiement des impôts pendant au moins un an (43,1%). En 2008/2009, la même question avait obtenu des résultats très semblables : 7,9% des répondant-e-s étaient totalement opposé-e-s à l'octroi de droits sociaux aux immigrant-e-s, tandis que 9,2% s'étaient prononcés en faveur de droits inconditionnels pour les nouveaux arrivant-e-s (voir aussi Mewes & Mau 2013).

Il est clair que la crise des réfugié-e-s n'a pas déclenché une vague de chauvinisme social dans toute l'Europe. Au Portugal et en Espagne, le pourcentage indiquant que les nouveaux arrivant-e-s devraient bénéficier de droits sociaux à leur arrivée a même considérablement augmenté (de 9,6% à 20,3% au Portugal ; de 11,7% à 18,9% en Espagne).

En Europe du Nord et de l'Ouest, l'octroi de droits basés sur la réciprocité (avoir payé des impôts pendant au moins un an) est de loin la position la plus populaire.

Les répondant-e-s d'Europe de l'Est sont beaucoup plus réticent-e-s à accorder des droits sociaux aux immigrant-e-s. La citoyenneté est considérée comme la condition préalable aux droits sociaux, et le pourcentage de chauvinistes sociaux est également plus élevé que dans d'autres régions. Cela peut sembler surprenant, car l'Europe de l'Est a des taux d'immigration et des niveaux de dépenses sociales relativement bas. Apparemment, le chauvinisme social peut prospérer dans un climat d'insatisfaction à l'égard du système de protection sociale, combiné à une méconnaissance relative des immigrant-e-s.

Figure 4. Préférences concernant l'octroi de droits sociaux aux immigrant-e-s, par pays et par région



Note : N = 42 403 ; Les résultats sont pondérés en fonction de l'âge, du sexe et de l'éducation (pondérations post-stratification).

Vers une Europe sociale ?

Au fil des ans, l'UE a progressivement joué un rôle plus actif dans l'élaboration de la politique sociale (Falkner, 2016). Cela soulève la question de savoir si les citoyen-ne-s européen-ne-s soutiennent cette évolution ou s'ils considèrent le développement d'une Europe sociale comme une menace pour leurs systèmes nationaux de sécurité sociale.

Le module Welfare Attitudes évalue si les répondant-e-s pensent que *le niveau des prestations et services sociaux dans leur pays deviendrait plus élevé ou plus bas si l'Union européenne prenait davantage de décisions à la place des gouvernements nationaux*. En moyenne, trois Européen-ne-s sur dix (30,5%) pensent qu'une implication accrue de l'UE conduirait à des niveaux de protection sociale plus élevés ou beaucoup plus élevés.

En revanche, 69,5% craignent qu'un transfert des compétences en matière de politique sociale au niveau de l'UE ne détériore les niveaux de prestations.

Malgré ces préoccupations relativement répandues au sujet de l'Europe sociale, 67,1% des Européen-ne-s expriment leur soutien à un dispositif de prestations sociales étendu à l'échelle de l'UE qui garantirait *un niveau de vie minimal à toutes les personnes pauvres*.

Les deux attitudes sont parfaitement alignées : dans les pays où les répondant-e-s s'attendent fortement à ce que l'eupéanisation augmente les niveaux des prestations, le soutien public à un dispositif de prestations européen est également relativement fort (figure 5).

La générosité des systèmes nationaux de sécurité sociale est l'un des facteurs déterminants des différences d'attitude entre les pays à l'égard de l'Europe sociale. Dans les États-providence scandinaves fortement développés, peu de répondant-e-s s'attendent à ce que l'eupéanisation améliore la politique sociale, et le soutien aux prestations européennes est relativement faible.

Dans les pays d'Europe de l'Est et du Sud, où les dépenses sociales sont considérablement plus faibles, les répondant-e-s considèrent plus souvent l'UE comme un agent susceptible d'améliorer la protection sociale.

Soutien au revenu de base

L'idée d'un revenu de base universel est à la fois simple et radicale et a suscité un intérêt croissant dans les débats publics ainsi que parmi les décideur-e-s politiques à travers l'Europe (De Wispelaere & Stilton 2004 ; OCDE 2017).

Pourtant, fournir un revenu suffisamment élevé à toutes et à tous, indépendamment de leur besoin de soutien et sans obligation de travail, est fondamentalement en contradiction avec les fondements des systèmes de sécurité sociale européens, où la réciprocité et le besoin jouent un rôle crucial.

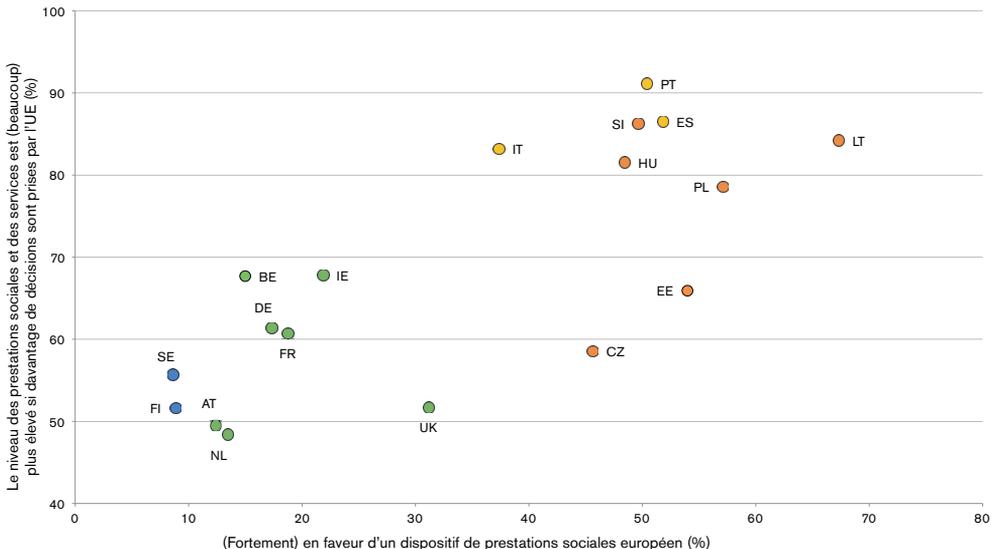
Le module Welfare Attitudes de l'ESS comprend, pour la première fois dans le cadre d'une recherche universitaire internationale comparative, une question sur l'introduction d'un revenu de base universel. On a demandé aux répondant-e-s s'ils étaient pour ou contre un régime de revenu de base, défini comme suit :

- *Le gouvernement verse à tout le monde un revenu mensuel pour couvrir les coûts essentiels.*
- *Il remplace de nombreux autres prestations sociales.*
- *Le but est de garantir à chacun un niveau de vie minimum.*

- *Chacun reçoit le même montant, qu'il-elle travaille ou non.*
- *Les gens continuent de toucher le revenu de leur travail ou d'autres sources de revenus.*
- *Ce système est financé par les impôts.*

Le pourcentage d'habitant-e-s qui soutiennent (fortement) le revenu de base varie considérablement, de 33,9% (Norvège) à 80,4% (Lituanie). Le soutien au revenu de base semble être plus faible dans les pays les plus riches d'Europe du Nord et de l'Ouest, et plus élevé dans les États-providence moins riches de l'Est.

Figure 5. Soutien public à un dispositif de prestations sociales européen et espoir que l'européanisation augmentera le niveau des prestations



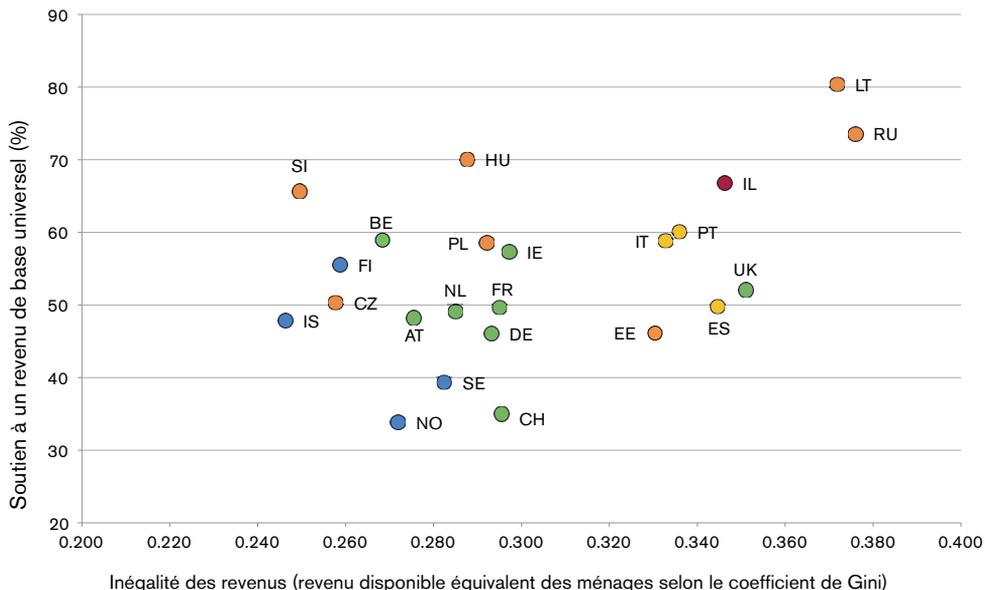
Note : N (question E37) = 31 764, N (question E38) = 32 587. Les résultats sont pondérés en fonction de l'âge, du sexe et de l'éducation (pondérations post-stratification). Les couleurs indiquent la région (bleu = Europe du Nord ; vert = Europe de l'Ouest ; jaune = Europe du Sud ; orange = Europe de l'Est)

La figure 6 illustre le soutien à un revenu de base par pays en fonction de l'inégalité des revenus (mesurée par le coefficient de Gini). Le soutien en faveur d'un revenu de base est le plus fort dans les pays très inégaux (comme la Lituanie et la Russie) et le plus faible dans les États-providence égaux (comme la Norvège et la Suède). Ce modèle suggère qu'un revenu de base est accueilli comme un moyen d'améliorer la sécurité sociale plutôt que comme un substitut à des systèmes de sécurité sociale performants.

Conclusion

Le module Welfare Attitudes de la 8e édition de l'ESS montre que les Européen-ne-s sont très favorables à la redistribution par des prestations sociales. L'idée que les gouvernements nationaux sont responsables du bien-être des groupes vulnérables est largement approuvée. Le contexte de crises multiples n'a pas érodé la légitimité de l'État-providence. Une comparaison avec les données de l'ESS de 2008/2009 révèle une tendance à la stabilité plutôt que des changements marqués.

Figure 6. Soutien à un revenu de base et inégalité des revenus (OCDE, 2016)



Note : N (question E36) = 40 712. Les résultats sont pondérés en fonction de l'âge, du sexe et de l'éducation (pondérations post-stratification). Les couleurs indiquent la région (bleu = Europe du Nord ; vert = Europe de l'Ouest ; jaune = Europe du Sud ; orange = Europe de l'Est)

Néanmoins, les résultats présentés ici montrent que les Européen-ne-s sont plus enthousiastes à l'égard de certaines formes de solidarité que d'autres. Alors que le soutien en faveur d'une prise en charge des personnes âgées est quasi unanime, la redistribution vers les chômeur-e-s et les nouveaux arrivant-e-s se heurte à l'opposition d'une part considérable de la population. Ces différences peuvent être largement comprises en termes de critères de mérite (van Oorschot et al. 2017).

Les personnes âgées sont généralement considérées comme un groupe relativement défavorisé (critère du besoin) qui a déjà contribué à la société (réciprocité). Les chômeur-e-s, à l'inverse, sont parfois considéré-e-s comme responsables de leur situation (contrôle), tandis que les préférences pour son propre groupe (identité) bloquent la solidarité avec les immigrant-e-s.

Outre les systèmes classiques de redistribution (c'est-à-dire vers les personnes âgées, les chômeur-e-s, les malades), de nouvelles relations solidaires sont au centre des débats publics. Les Européen-ne-s se divisent largement sur les nouvelles propositions, telles que la mise en œuvre d'un régime de prestations à l'échelle de l'UE ou d'un revenu de base universel. Il existe des différences transnationales frappantes en ce qui concerne ces nouvelles propositions qui remettent en question les fondements de l'État-providence limité au niveau national.

Dans les États-providence plus développés d'Europe du Nord et de l'Ouest, il semble y avoir une réticence considérable à remplacer les systèmes existants.

En Europe de l'Est et du Sud, l'insatisfaction à l'égard des dispositions actuelles est plus répandue et les nouvelles propositions sont considérées comme une occasion d'améliorer les conditions de vie. Ces résultats démontrent clairement les effets de rétroaction des structures institutionnelles actuelles sur la légitimité de l'État-providence.

Notes de bas de page

¹ La 8e édition de l'ESS a été menée dans 23 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Suède et Suisse

Références

- Bonoli, G. (2010). The Political Economy of Active Labor-Market Policy. *Politics & Society*, 38(4), 435–457.
- De Wispelaere, J., & Stirton, L. (2004). The many faces of universal basic Income. *The Political Quarterly*, 75(3), 266-274.
- EU (2004). *The future of pension systems*. Brussels: European Commission.
- Falkner, G. (2016). The European Union's social dimension. In M. Cini, & N.P.-S Borragán. (Eds.), *European Union Politics* (5th ed., pp. 275–290). Oxford: Oxford University Press.
- Houtman, D. (1997). Welfare State, Unemployment, and Social Justice: Judgments on the Rights and Obligations of the Unemployed. *Social Justice Research*, 10 (3), 267-288.
- Mewes, J., & Mau, S. (2013). Globalization, socio-economic status and welfare chauvinism: European perspectives on attitudes toward the exclusion of immigrants. *International Journal of Comparative Sociology*, 54(3), 228-245.
- OECD. (2017). Basic income as a policy option: Can it add up? *Policy brief on the future of work*. Paris: OECD.
- van Oorschot, W., Roosma, F., Meuleman, B., & Reeskens, T. (Eds.). (2017). *The Social Legitimacy of Targeted Welfare: Attitudes to Welfare Deservingness*. Edward Elgar Publishing.

Données et documentation de l'ESS

L'Enquête Sociale Européenne (ESS) a réalisé 381 351 entretiens en personne depuis la 1e édition menée en 2002/2003. Toute la documentation et les données, recueillies ensuite jusqu'à la 8e édition (2016/2017) incluse, peuvent être téléchargées ou consultées en ligne (europeansocialsurvey.org).

L'ESS est devenue un Consortium Européen d'Infrastructure de Recherches (ERIC) en 2013, ce qui signifie que tous les pays participants contribuent au budget du projet. Dans le cadre de la 8e édition, 23 pays ont participé à l'enquête, dont 17 membres de l'ERIC.

En utilisant les outils décrits ci-dessous (EduNet et NESSTAR), vous pouvez vous joindre aux plus de 125 000 personnes qui se sont inscrites pour accéder aux données de l'ESS.

Les analyses des données de l'ESS ont été utilisées dans 3 554 articles de revues universitaires, livres et chapitres, documents de travail et de conférence publiés entre 2003 et 2016.

EduNet

L'outil d'enseignement en ligne de l'ESS, EduNet, fournit des exemples pratiques et des exercices pour guider les utilisatrices et les utilisateurs au cours du processus de recherche, depuis la problématique théorique jusqu'à l'interprétation des résultats statistiques.

NESSTAR

Le progiciel d'analyse en ligne de l'ESS utilise NESSTAR – un outil d'analyse de données en ligne. La documentation de NESSTAR est disponible auprès du Centre Norvégien pour les données de recherche (NSD) (nesstar.com).

Principaux résultats

Il s'agit de la 9e édition de notre série de publications Principaux résultats. Les neuf éditions peuvent être consultées ou téléchargées sur le site Web de l'ESS. La série comprend les éditions suivantes :

1. Trust in Justice (disponible également en croate)
2. Welfare Attitudes in Europe (disponible également en croate, grec chypriote et ukrainien)
3. Economic Crisis, Quality of Work and Social Integration
4. Europeans' Understandings and Evaluations of Democracy (disponible également en albanais, bulgare, italien, lituanien et slovaque)
5. Le bien-être social et personnel des Européens (disponible également en albanais, anglais, lituanien, russe, slovaque et slovène)
6. Les inégalités sociales de santé et leurs déterminants (disponible également en allemand, anglais, danois, espagnol, gaélique irlandais, roumain et slovène)
7. Attitudes towards Immigration and their Antecedents (disponible également en allemand, espagnol, géorgien, hébreu, norvégien et slovène)
8. Le passé, le présent et le futur des attitudes de l'Europe en matière de protection sociale (disponible également en allemand, anglais et espagnol)
9. Attitudes européennes face au changement climatique et à l'énergie (disponible également en allemand, anglais et espagnol)

À propos de l'ESS

L'ESS est une enquête universitaire menée partout en Europe depuis 2002. L'étude mesure les attitudes, les croyances et le comportement de diverses populations dans plus de trente pays. Les jeux de données contiennent les résultats de 381 351 entretiens réalisés tous les deux ans auprès de nouveaux échantillons de population.

L'Enquête Sociale Européenne est devenue un Consortium Européen d'Infrastructure de Recherches (ERIC) en 2013. Elle continue à fournir gratuitement des données comparatives portant sur les attitudes et les comportements publics dans le temps.

Thématiques de l'ESS :

- Confiance dans les institutions
- Participation politique
- Valeurs socio-politiques
- Valeurs morales et sociales
- Capital social
- Intégration et exclusion sociale
- Identités religieuses, ethniques et nationales
- Santé, bien-être et sécurité
- Composition démographique
- Éducation et emploi
- Situation financière
- Composition du ménage
- Bien-être subjectif
- Confiance dans la justice
- Perceptions et expériences des âges de la vie
- Citoyenneté, participation et démocratie
- Immigration
- Famille, travail et bien-être
- Moralité économique
- Organisation du déroulement de la vie
- Changement climatique et énergie

www.europeansocialsurvey.org

www.esswellbeingmatters.org

Suivez l'ESS sur Twitter : @ESS_Survey

Aimez l'ESS sur Facebook : @EuropeanSocialSurvey

Suivez l'ESS sur LinkedIn : @european-social-survey



Cette publication a été financée par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 676166.

Traduction française fournie par Xplanation et le Centre de compétences suisse en sciences sociales, FORS

Publié par l'ERIC de l'Enquête Sociale Européenne
City University of London
Northampton Square, Londres
EC1V 0HB, Royaume-Uni

Septembre 2018

23 pays ont participé à la 8e édition de l'ESS menée en 2016/2017.

Membres :

Allemagne, Autriche, Belgique, Estonie, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie et Suède

Pays observateur :

Suisse

Autres pays participants :

Espagne, Finlande, Islande, Israël et Russie

Groupes consultatifs de l'Assemblée Générale de l'ESS ERIC : Methods Advisory Board (Conseil Consultatif Méthodes – MAB), Scientific Advisory Board (Conseil Consultatif Scientifique – SAB) et le Comité Finances (FINCOM).

Le siège de l'ESS ERIC est situé à la City University de Londres.

L'équipe scientifique centrale de l'ESS ERIC comprend : le GESIS – Institut de Sciences Sociales de Leibniz (Allemagne) ; l'Université Catholique de Louvain (Belgique) ; le NSD – Centre Norvégien pour les données de recherche (Norvège) ; le SCP – Institut Néerlandais de Recherche en Sciences Sociales (Pays-Bas) ; l'Université Pompeu Fabra (Espagne) ; l'Université d'Essex (Royaume-Uni) ; et l'Université de Ljubljana (Slovénie).

Le Forum des Coordinateurs Nationaux (NC) implique des équipes nationales originaires de tous les pays participants.

